



aménagement fourgon par un professionnel rendu inexploitable suite à son intervention

Par **denantess**, le **31/01/2019** à **14:04**

Bonjour,

Après avoir fait le tour des aménageurs de la région, réponses qui ne conviennent pas, devis farfelus, ou parfois refus de leur part, je voulais effectuer moi-même la réalisation d'un fourgon aménagé.

J'ai ensuite acheté un fourgon commercial neuf il y a 3 ans toutes options. Et de nombreux matériels onéreux : panneaux solaires, batterie lifepo4, chauffage au gasoil, cuisinière au gasoil, chargeurs électriques, etc. en prenant soin de prendre le haut de gamme à chaque fois pour utilisation optimale en toutes conditions. Je pense qu'il y a pour plus 20.000 euros d'équipements et d'accessoires (sans compter matériels redondants, surplus, matériels d'essais, etc.).

J'avais réfléchi à la disposition sur plan 3D, etc. pour éviter tout danger et toute détérioration, sections de câbles élevées pour éviter les échauffements, risques d'incendie, circuit d'eau sans jamais rencontrer les circuits électriques (au fond du fourgon douche, évier, WC, conduits, cuve eau grise juste en-dessous, remplissage par l'arrière, etc.).

J'avais fait monter le chauffage/chaudière par un professionnel (quasi obligatoire pour certification et garantie).

Ensuite j'ai réalisé une maquette taille réelle dans le fourgon, branché tous les appareils électriques pour les tester. Tout fonctionnait, tous les indicateurs et fonctionnements correspondaient à mes calculs et prédictions. Je pouvais gérer toute l'électricité à ma convenance manuellement et également électroniquement en surcouche si je le voulais. En cas de stress dans un sens (raccordement électrique extérieur + ensoleillement très fort + moteur qui tourne) comme dans l'autre (allumage de tous les appareils consommateurs en même temps) rien ne pouvait sauter ni chauffer. J'étais au moins l'abris de l'aspect électrique.

Avec la maquette, j'ai plusieurs points techniques de montage du mobilier qui me montrent que l'aspect final ne sera pas aussi beau qu'un artisan du métier.

Je démonte la maquette, entreprends la réalisation à proprement parler.

Au moment de passer à la réalisation en réel, je commence par passer un lanterneau (les joints autour font leur travail mais ça n'est pas "propre"), pose les panneaux solaires, installe l'isolation et quelques tasseaux de support, et avec des essais je vois que l'aspect ne sera jamais propre. D'autre part ça va m'être compliqué de faire de la résine pour la pièce d'eau, je ne sais pas peindre proprement, poser du mélaminé, etc.

Je me dis qu'il faut mieux tout arrêter et passer par un professionnel, car l'aspect esthétique va jouer un grand rôle pour l'homologation VASP qui était devenue une étape obligatoire avec

le contrôle technique. Et les démarches sont extrêmement simplifiées si la réalisation a été faite par un professionnel. Si je présente quelque chose fait par moi-même pour l'homologation, tout va être vérifié minutieusement avec le risque augmenté d'un refus, surtout avec tous les équipements de l'installation.

Je reviens donc dans l'urgence vers des professionnels que j'avais contacté au tout début du projet, par mails. J'ai fait une documentation exhaustive des équipements, avec plans, schémas électriques, explications, etc. Je leur explique la situation pour savoir si ils accepteraient de faire ce travail, quitte à faire de multiples concessions sur mon projet de départ. Certains refusent car ils n'installent que leur matériel, etc. d'autres ne répondront que très tardivement (deux semaines, 1 mois, 2 mois, c'était pendant l'été). Mais le temps tourne. Un professionnel hésitant accepte de jouer le jeu, j'avais vu certains de ces meubles, c'était très convenable à mon goût, pareil il sait souder, etc. Je suis soulagé.

Je lui fais une documentation complète pour l'ensemble, avec des mises en garde sur les raccordements spéciaux d'une Lifepo4 répétés plusieurs fois, écrits, oral, post-it sur le dossier, fournit les documentations de chaque article, trie tous les équipements et accessoires, je dispose pour ainsi dire de tout (tuyaux, conduits, raccords, câbles...) et lui emmène cela.

Je lui propose de l'aider pour l'électricité, insiste pour ne pas hésiter à m'appeler pour toute question. Je sens que la communication a changé. Il dit que je n'ai à m'inquiéter de rien, il va faire un fourgon aménagé qui passera tous les contrôles et sera dans les normes.

Pendant la réalisation, il met des photos au fur et à mesure de l'avancement. Je perçois des défauts mais je ne sais pas si c'est temporaire, et je ne peux pas les dire car le risque c'est qu'il se vexe et abandonne tout.

Il y a quatre semaines environ, j'ai compris sur les photos que je suis fichu. La réalisation prend plus de temps qu'il pensait mais il ne dit rien, tout ralentit et il y a de grosses erreurs.

La semaine dernière je reçois un mail pour dire que le fourgon est terminé. Ça sent l'abandon. Après quelques échanges, j'apprends qu'il n'a pas le temps de tout tester mais que tout fonctionnera.

Je vais chercher le fourgon. L'entrevue est assez courte. Aucun document administratif n'est fait sauf facture prête mais avec l'adresse d'il y a trois ans, pas de plaque constructeur, pas de contrôle Qualigaz comme il avait dit qu'il aurait fait, etc. Le mobilier est très convenable, bien que cela n'ait plus grand chose à voir avec le plan et les suggestions que j'avais fait part. Les équipements sont dangereux où ils sont placés. Les branchements sont faux. Plusieurs appareils ne marchent pas. La cuve de la plaque de cuisson se retrouve à quelques centimètres au-dessus d'appareils électriques et de la batterie, le tuyau des gaz brûlés n'a pas de gaine de protection d'installé et touche les fils électriques faute de place (heureusement il n'a pas réussi à la faire marcher, elle est en défaut à l'allumage). Il y a un évier en inox à la place (j'avais fourni un évier en matière non conductrice et dans mes plans il était avec la douche pour ne pas mélanger eau et électricité). L'évier est rendu à côté de la plaque de cuisson avec des fils qui passent autour en dessous et les prises 220V et allume-cigare sont très proches. Les appareils électriques prennent leur masse sur le châssis du véhicule et je ne peux pas savoir où sont branchés ces fils derrière les cloisons car pas de réponse. Il a tout fait à vue sans consulter aucune documentation, ni mon document (par exemple j'avais dit couleur blanche impérative derrière poste de conduite, c'est noir. J'avais dit pas de porte coulissante, écrit et dit, j'ai une porte coulissante. J'avais dit écrit en gras rouge en trois endroits dans document, de ne pas relier au châssis les équipements, + postit pour être certain de ne pas rater, c'est relié au châssis. J'avais dit que plaque cuisson côté

gauche pour éviter de respirer gaz brûlés quand porte ouverte, c'est à droite, etc.). Tuyaux d'évacuation évier traverse le fourgon par l'extérieur, quand ça gèle c'est un problème supplémentaire. Rien n'est fait comme j'avais proposé mais là c'est très dangereux, j'ai tout débranché sitôt arrivé. Heureusement qu'il n'y avait pas de soleil quand j'ai ramené le camion, j'aurais pu me faire électrocutionner ou anéantir les batteries (reliés en direct sans passer par contrôleur, c'était pourtant noté et renoté). Voltage fantaisiste sur les batteries après avoir ramené le camion (deux technos différentes reliées entre elles en direct). Il n'a pas suivi les schémas constructeurs ni les miens.

Le camion est "mort", et j'ai près de 70.000 euros qui partent en fumée.

L'aménageur je l'ai revu hier pour récupérer des affaires que je lui avais amenées pour essayer de réparer l'irréparable. Accueil très très froid chez lui.

Ne répond pas aux mails.

Ma question est : est-ce que je peux faire marcher l'assurance ?

Je suis assuré tout risque + à hauteur de 10.000 euros de matériel. Ou est-ce que j'ai perdu toutes ma vie d'économies, soit 70.000 euros. (Je suis une personne seule avec salaire très moyen, je suis retourné habiter chez mes parents depuis un an, changé d'entreprise, parce que le fourgon était chez eux pour m'en occuper, plus d'espace que où j'étais, au départ je faisais des allers-retours de 110km tous les week-ends et vacances pour avancer dessus).

Je ne relis pas. Je suis épuisé, nuit blanche.

Par **Visiteur**, le **31/01/2019 à 14:16**

Bonjour

Ni accident ni vandalisme, votre assurance n'est pas destinée à couvrir ces malheureux événements.

Sauf si vous disposez d'une protection juridique pour vous aider dans votre recours via le tribunal.